

DEMANDEUR:

ADMINISTRATION COMMUNALE DE LEGLISE
Madame BAAR Aline
Employée d'administration
Rue du Chaudfour, 2
6860 LEGLISE

Liège, le 06 juin 2018

RAPPORT D'ANALYSE: E/18 1960

Laboratoire provincial
Ernest Malvoz

Quai du Barbou, 4
B - 4020 LIEGE
Tél. : +32.42797966
Fax : +32.42795906
www.provincedeliege.be
N° d'entreprise: 0207.725.104

DEMANDE:

Objet: analyse de trois échantillons d'eau de distribution.

Date: 30/05/2018.

Référence: D30/05/2018.

PRELEVEMENT(S):

3 échantillons prélevés par nos soins sous accréditation le 30/05/2018.

Identification: tableau I.

Réception au laboratoire: 30/05/2018.

ESSAI(S):

Dossier traité: du 30/05/2018 au 06/06/2018
Paramètres microbiologiquesensemencés le 30/05/2018.

Résultats: tableau II.

Département Qualité



ISERENTANT S.

Responsable technique



KIRSCH S.

RAPPORT D'ANALYSE: E/18 1960**TABLEAU I: Identification des échantillons prélevés le 30/05/2018.**

REF. LABO	REF. CLIENT	SITE	ENDROIT	DESCRIPTION
01-0	ZLEGLISE6 Gennevaux Gennevaux Rue du Routeux, 3	Commune de Léglise	Robinet cuisine	eau de distribution limpide, incolore
02-0	ZLEGLISE1 Assenois, Ebly, Thibessart Chêne Rue d'Avinière, 21 - Compteur	Commune de Léglise	Compteur	eau de distribution limpide, incolore
03-0	ZLEGLISE1 Assenois, Ebly, Thibessart Chêne Rue d'Avinière, 21 - Cuisine	Commune de Léglise	Robinet cuisine	eau de distribution limpide, incolore

TABLEAU II: Résultats.

01-0: ZLEGLISE6 Gennevaux Gennevaux Rue du Routeux, 3

PARAMETRES	RESULTATS	UNITES	VALEURS PARAMÉTRIQUES (*)		METHODES
			IMPERATIVES	INDICATIVES	
Nitrates (#)	7.09	mg/l	50	-----	Chromatographie ionique-EPA 300.0
Couleur (#)	< 5	° Haz	-----	(**)	Méthode dérivée de ISO 7887
Chrome total (#)	< 4.0	µg/l	50	-----	Méthode dérivée de ISO 17294-2
Cuivre total (#)	302	µg/l	2000	-----	Méthode dérivée de ISO 17294-2
Fer total (#)	15	µg/l	-----	200	Méthode dérivée de ISO 17294-2
Nickel total (#)	< 4.0	µg/l	20	-----	Méthode dérivée de ISO 17294-2
Plomb total (#)	< 4.0	µg/l	10	-----	Méthode dérivée de ISO 17294-2
Zinc total (#)	244	µg/l	-----	5000	Méthode dérivée de ISO 17294-2
Odeur	Néant	-----	-----	(**)	Méthode propre
Saveur	Néant	-----	-----	(**)	NF T 90-035
Turbidité sur site(#)	< 1.0	NTU	-----	(**)	Méthode dérivée de ISO 7887
Conductivité (#)	47	µS/cm à 20°C	-----	2500 (**)	NF EN 27888 - ISO 10523
pH au laboratoire (#)	6.6	-----	5.5 - 9.5	-----	NF EN 27888 - ISO 10523
Ammonium (#)	< 0.05	mg/l	-----	0.5	Spectrométrie d'absorption moléculaire en kit
Nitrites (#)	< 0.02	mg/l	0.5	-----	Spectrométrie d'absorption moléculaire
Germes aérobies totaux à 22°C (#)	< 4	ufc/ml	-----	(**)	ISO 6222
Bactéries coliformes (#)	0	ufc/100ml	-----	0	BRD 07/20-03/11
Escherichia coli (#)	0	ufc/100ml	0	-----	BRD 07/20-03/11
Entérocoques intestinaux (#)	0	ufc/100ml	0	-----	ISO 7899-2
Clostridium perfringens y compris les spores (#)	0	ufc/100ml	-----	0	ISO 14189

Commentaire(s): l'échantillon est conforme (pour les paramètres analysés).

RAPPORT D'ANALYSE: E/18 1960

02-0: ZLEGLISE1 Assenois, Ebly, Thibessart Chêne Rue d'Avinière, 21 - Compteur

PARAMETRES	RESULTATS	UNITES	VALEURS PARAMÉTRIQUES (*)		METHODES
			IMPERATIVES	INDICATIVES	
Plomb total (#)	14	µg/l	10	-----	Méthode dérivée de ISO 17294-2

Commentaire(s):

L'échantillon n'est pas conforme en raison du dépassement des valeurs paramétriques impératives pour : Plomb total.

03-0: ZLEGLISE1 Assenois, Ebly, Thibessart Chêne Rue d'Avinière, 21 - Cuisine

PARAMETRES	RESULTATS	UNITES	VALEURS PARAMÉTRIQUES (*)		METHODES
			IMPERATIVES	INDICATIVES	
Plomb total (#)	12	µg/l	10	-----	Méthode dérivée de ISO 17294-2

Commentaire(s):

L'échantillon n'est pas conforme en raison du dépassement des valeurs paramétriques impératives pour : Plomb total.

(*) Valeurs maximales admissibles selon Art. D.185 du Code de l'eau – Annexe règlementaire 31 et selon l'Arrêté Ministériel accordant dérogation aux dispositions relatives à la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine distribuée dans certaines parties de votre commune.
Les prélèvements pour les métaux ont été réalisés selon la méthode FST.

(**) Les résultats doivent être acceptables pour le consommateur, être comparés aux précédents et ne subir aucun changement anormal dans le temps.

(#) : Essai accrédité

REMARQUES:

Ce rapport ne concerne que les objets soumis aux essais.

Le présent document ne peut être reproduit, sinon en entier, sans accord du laboratoire.

Les incertitudes de mesures pour les méthodes quantitatives (pour les paramètres accrédités), les procédures d'essais et le rapport de prélèvement le cas échéant sont disponibles sur simple demande. Les incertitudes de mesures non disponibles pour les méthodes qualitatives de microbiologie ont été estimées par l'analyse des facteurs de risques.

Sauf demande écrite du client, les échantillons seront éliminés :

- immédiatement pour les échantillons soumis à l'analyse microbiologique
- 1 mois après la réalisation des essais pour les échantillons soumis aux autres analyses.

Dans le cas d'analyse d'eau de piscine, un tableau récapitulatif des résultats se trouve en annexe du présent rapport.